



ORPI Réussite Immobilière
100 avenue de Clichy
75017 PARIS
Tel : 01 42 29 26 26
reussiteimmobiliere@orpi.com
valeursimmobilieres@orpi.com

**AGENCE
RÉUSSITE
OR**



ORPI Valeurs Immobilières
53 boulevard Jean Jaurès
92110 Clichy
Tel : 01 85 01 26 26

BAREME D'HONORAIRES

Valable à compter du 7 Septembre 2020, et du mandat N°506.

AUCUN FRAIS NI HONORAIRES NE SONT DUS AVANT LA CONCLUSION D'UN CONTRAT ESTIMATION OFFERTE EN CAS DE PROJET DE MISE EN VENTE

Ces honoraires comprennent les prestations suivantes : shooting photo HD et visite de l'équipe, diffusion web, visites et comptes rendus, prise en charge des démarches administratives et juridiques (diagnostics ...), transmission et explication du dossier pour tout candidat intéressé, vérification du financement et de la détermination de votre acquéreur ou locataire, et suivi jusqu'à l'acte notarié.

En cas de délégation, le montant des honoraires applicables est celui de l'agence détenant le mandat initial.

VENTE	LOCATION
Les honoraires, après devis accepté, sont à la charge du vendeur, selon ce qui aura été prévu au mandat de vente.	Etats des lieux : 3 € / m ² à la charge du bailleur et du locataire.
Forfait de 4 000 € TTC pour les parkings, caves et lots annexes.	Visites, constitution de dossiers, rédaction du contrat : 12 € / m ² à la charge du bailleur et du locataire.
Forfait de 15 000 € TTC pour les biens inférieurs à 200 000 €	Frais d'entremise et de négociation : Loyer C.C. moins (-) 15€ TTC / m ² à la charge du bailleur.
10 % TTC pour les biens compris entre 200 001€ et 500 000€	Mise en location de bureaux ou locaux commerciaux : 30 % TTC du loyer annuel HT à la charge du preneur.
9 % TTC pour les biens supérieurs à 500 001 €.	Honoraires de location d'un parking : 250 € TTC à la charge du locataire.
Expertise valeur vénale : 500 € TTC.	Honoraires location Hors loi du 06 juillet 1989 (Location résidence secondaire – Location à une personne morale) : 12% TTC du loyer annuel à la charge du locataire.
Viagers : 10 % TTC de la valeur vénale du bien.	
Mandat de recherche, avec honoraires à charge de l'acquéreur, d'un montant de : 10 % TTC de la valeur du bien.	